

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2350 - 16 août 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

Retraites, emplois, salaires

**Les travailleurs doivent
se faire entendre**



**Reprise ? Pour les profits
mais pas pour les emplois**

Leur société

- p. 4 ■ Le Medef et le gouvernement
- Hollande interpellé par une chômeuse
- Mineurs étrangers isolés
- L'éducation nationale et la carte scolaire
- p. 5 ■ Gouvernement et FMI sur la même longueur d'onde
- Salaires des fonctionnaires
- p. 9 ■ Toujours la même politique de la ville
- Impôt sur les dividendes
- Rapport parlementaire sur la sidérurgie

Dans le monde

- p. 6-7 ■ Portugal : l'austérité et le gouvernement
- Espagne : des mesures qui aggravent le chômage des jeunes
- Russie : Homosexualité, avortement, cléricisme
- États-Unis : Obama et la NSA
- p. 8 ■ Japon : les suites de la catastrophe de Fukushima
- p. 12 ■ Algérie : le jeûne du Ramadan contesté en Kabylie
- Yémen : la « menace terroriste » et les sales guerres de l'impérialisme

Il y a 60 ans

- p. 8 ■ La fin de la guerre de Corée

Dans les entreprises

- p. 10 ■ CHU de Rouen; Hôpital Pitié-Salpêtrière - Paris; SNCF Auvergne; Nos lecteurs écrivent
- p. 11 ■ Les comptes de PSA
- Les profits des équipementiers automobiles
- Aubert et Duval - Les Ancizes (Puy-de-Dôme); Watrelos (Nord)

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Depuis début juillet jusqu'à la fin du mois d'août, les caravanes de Lutte Ouvrière font étape dans de nombreuses villes du pays, pour discuter de la situation et des moyens d'y remédier.

Et les discussions vont bon train: la crise, le chômage qui fait dépérir des villes entières, les difficultés de la vie quotidienne alors les grandes fortunes prospèrent, les attaques du grand patronat et du gouvernement contre les retraites...

Pour les militants communistes que nous sommes, l'ennemi est justement ce grand patronat, devant lequel le gouvernement s'aplatit. Comment les travailleurs peuvent-ils se défendre et quel programme doivent-ils mettre en avant? C'est à ces questions qu'il faut répondre. Venez en discuter avec nous.



Aquitaine

Jeudi 15 août : Bergerac et Lalinde
Vendredi 16 août : Libourne
Samedi 17 août : Brive

Marne - Ardennes

Vendredi 16 août : Charleville-Mézières
Samedi 17 août : Sedan

Normandie

Jeudi 15 août : Le Tréport
Vendredi 16 août : Dieppe
Samedi 17 août : Abbeville

Lorraine

Lundi 19 août : Metz
Mardi 20 août : Sarreguemines et Forbach

Mercredi 21 août : Thionville

Jeudi 22 août : Nancy
Vendredi 23 août : Saint-Avold et Hagondange
Samedi 24 août : Longwy et Hayange

Charentes - Poitou

Lundi 19 août : Cognac
Mardi 20 août : Rochefort
Mercredi 21 août : Saintes
Jeudi 22 août : Poitiers
Vendredi 23 août : Châtelleraut
Samedi 24 août : Blois

Nord - Pas-de-Calais

Lundi 19 août : Cambrai
Mardi 20 août : Amiens
Mercredi 21 août : Arras
Jeudi 22 août : Boulogne-sur-Mer

Vendredi 23 août : Dunkerque
Samedi 24 août : Saint-Omer

Languedoc

Lundi 19 août : Agen
Mardi 20 août : Marmande
Mercredi 21 août : Périgueux
Jeudi 22 août : Bergerac et Lalinde
Vendredi 23 août : Libourne
Samedi 24 août : Brive

Eure - Orne

Lundi 19 août : Dreux
Mardi 20 août : Evreux
Mercredi 21 août : Mantes-la-Jolie
Jeudi 22 août : Alençon
Vendredi 23 août : Argentan
Samedi 24 août : Flers

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante: **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Retraites, emplois, salaires

Les travailleurs doivent se faire entendre haut et fort !

Pour donner l'impression que, tel un capitaine de navire dans la tempête, il restait jusqu'au dernier moment à la barre, François Hollande a démonstrativement retardé ses vacances de quelques jours, pour visiter des sites industriels bien choisis et serrer quelques mains, devant l'objectif des caméras de télévision.

C'est que, a-t-il déclaré, « *le chômage, lui, ne connaît pas de vacances* », voulant montrer qu'il menait la guerre. Mais cette guerre, il ne la mène pas aux côtés des travailleurs et des chômeurs. Il la mène dans le camp des patrons.

Depuis un peu plus d'un an, il a laissé les grandes entreprises procéder à des plans sociaux dévastateurs, laissant sur le carreau des dizaines de milliers de travailleurs, à Citroën Aulnay, à Florange, à Goodyear, à Sanofi ou Virgin, pour ne citer qu'elles. Il faut y ajouter des dizaines de milliers d'emplois dont on ne parle pas dans les médias nationaux. À cette échelle, on peut parler de la part du gouvernement non pas de simple passivité, mais d'une véritable connivence.

Cette connivence se retrouve dans le projet de réforme des retraites que le tandem Hollande-Ayrault est en train de mettre sur pied. Cette fois, le gouvernement est directement aux commandes. C'est lui qui décide, même s'il fait semblant de soumettre ses projets aux dirigeants des confédérations syndicales.

Le gouvernement en place – tout comme celui de Sarkozy-Fillon auparavant – prétend « sauver les retraites des salariés », alors qu'il les démolit. Il prétend que, si on laisse faire, les caisses qui servent à financer nos retraites seront vides dès 2020. Parce que, dit-il, les travailleurs en activité ne seraient pas assez nombreux pour alimenter les fonds qui servent à financer ceux qui sont déjà à la retraite. Outre que c'est reconnaître que le chômage se maintiendra au niveau actuel jusqu'en 2020, c'est « oublier » que la productivité a décuplé durant les dernières décennies, chaque travailleur produisant bien plus qu'auparavant et rapportant

bien plus de profit.

Et puis, pourquoi faudrait-il que les caisses de retraite soient alimentées par les salariés, alors qu'on pourrait – et ce serait plus juste – prendre sur les profits de nos exploiters, et en particulier sur les plus gros, qui n'ont absolument pas pâti de la crise ?

Pourquoi faudrait-il accepter cette règle, établie par les maîtres à penser du patronat, qui voudrait que plus on vit longtemps, plus il faudrait travailler vieux, telles des machines dont la durée de vie et la rentabilité sont calculées sur la durée de leur fonctionnement ? Tout cela relève d'un bluff orchestré par la gauche aujourd'hui, reprenant sans rien changer les arguments de la droite. Un bluff d'autant plus visible, que dans le même temps, on supprime massivement des emplois.

Cela montre qu'en réalité les employeurs ne cherchent pas tant à faire travailler plus longtemps les salariés en les exploitant jusqu'à la corde, mais cherchent à réduire leurs retraites à des pensions de misère.

Depuis plus d'un an, les socialistes sont aux affaires et les coups tombent de plus en plus dru sur les travailleurs. Il est plus que temps que le monde du travail montre, dans la rue, collectivement, sa colère. Pas seulement contre le projet de démolition de nos retraites, mais pour dire qu'il y en a ras-le-bol du chômage, de la précarité, des salaires bloqués et du pouvoir d'achat qui s'amenuise.

Le mardi 10 septembre, CGT, FO, FSU et Solidaires appellent à une journée d'action. Aucun travailleur ne se fait d'illusions : une simple journée ne peut contraindre le gouvernement à remiser son projet sur les retraites et, encore moins, à changer sa politique vis-à-vis du monde du travail et des classes populaires. Mais ce sera l'occasion de montrer notre mécontentement, notre colère vis-à-vis de la politique sociale de ce gouvernement.

Ce sera l'occasion d'exprimer la volonté de ne pas s'en arrêter là et de préparer les luttes à venir.

• Impôts

Plus lourds... pour les plus faibles

Moscovici, ministre de l'Économie, l'a annoncé : les prélèvements obligatoires augmenteront en 2014. Ces prélèvements correspondent à des impôts très variés, depuis la TVA jusqu'à l'ISF, en passant par l'impôt sur les sociétés et les taxes foncières.

Le ministre n'a pas précisé quels seront les impôts qui augmenteront, ni de combien.

Mais on peut craindre qu'il choisisse une fois de plus d'aller chercher une bonne partie de l'argent dans les poches des plus modestes. Ce n'est pas par hasard que l'augmentation de la CSG (cotisation obligatoire, à laquelle aucun contribuable salarié, chômeur ou retraité ne peut échapper) a été évoquée. La CSG touche proportionnellement

beaucoup plus durement les plus bas revenus.

La croissance économique n'étant pas au rendez-vous malgré le baratin gouvernemental, Moscovici prévoit plus de 6 milliards d'augmentation d'impôts pour boucler le budget 2014, en déclarant : « *Nous devons réduire les déficits légués par la droite.* » Et comment faire ? Il ne lui

viendrait bien sûr pas à l'idée d'aller prélever ces milliards exclusivement dans la cassette des plus riches et des groupes capitalistes !

Moscovici, tout socialiste qu'il ose se dire, déclare qu'il fera « *des économies sur les dépenses publiques* » (celles qui sont nécessaires à la population) et qu'il procédera à « *une hausse limitée des*

prélèvements obligatoires, de 0,3 % du PIB, toujours dans la justice sociale ». Quand on sait que ces 0,3 % du PIB équivalent à 6,17 milliards d'euros et que cette charge supplémentaire pèsera en majeure partie sur les classes populaires, il s'agit non pas d'une « hausse limitée », mais d'une hausse inadmissible.

Lucienne PLAIN

• Le Medef et le gouvernement

La voix de son maître

L'an dernier, accompagné d'une ribambelle de ministres, Jean-Marc Ayrault s'était rendu à l'université du Medef, principale organisation patronale.

À l'époque, François Hollande tout nouvellement élu et son gouvernement voulaient montrer qu'ils seraient à l'écoute et au service du patronat.

Cette année, le quotidien des milieux d'affaires *Les Échos* annonce :

« *Medef: une université d'été sans la gauche* », en précisant que, fin août, le gouvernement y sera en « *service minimum* », représenté par le seul Moscovici et pour un seul débat.

Il est vrai qu'il n'est plus vraiment nécessaire que les ministres se montrent au grand cirque d'été du Medef: tout le monde voit que ce gouvernement est aux ordres du patronat.

Pierre LAFFITTE

• Mineurs étrangers isolés

La droite et sa démagogie

Le sénateur centriste (UDI) et président du conseil général de Mayenne Jean Arthuis s'est offert un coup de pub nauséabond en prenant fin juillet un arrêté mettant fin dans son département « à tout nouvel accueil de jeunes étrangers isolés par le service de l'Aide sociale à l'enfance ».

Les jeunes étrangers isolés sont des mineurs, parfois des enfants, qui arrivent sans liens familiaux en France. La loi oblige, et c'est bien le moins, à les considérer non comme des sans-papiers illégaux mais comme des enfants à la rue. Pour cela, ils sont confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

On estime qu'ils sont 8000 à être arrivés en France depuis le début de l'année, dont 13 pour la Mayenne. Le nombre de ces jeunes augmente dans tous les pays riches, simplement parce que la situation se dégrade partout dans le monde, en particulier dans les pays les plus pauvres. Certains fuient des situations de guerre ou d'oppression, et pourraient être considérés comme réfugiés politiques. Pour d'autres, la famille s'est endettée pour des années auprès de filières mafieuses, dans l'espoir que l'adolescent ait une vie meilleure.

La polémique a une apparence présentable: l'État répartit (depuis peu) ces jeunes sur le territoire, mais n'assume pas les obligations

financières qu'il impose aux collectivités territoriales.

S'il s'était seulement agi de s'en prendre aux carences de l'État, il n'y aurait rien eu à redire. Mais formulée par ses représentants de la droite, l'affaire a un fonds nauséabond et s'apparente aux démagogues anti-Roms, anti-gens du voyage, anti-sans-papiers, anti-immigrés, anti-assistés...

« *Nous sommes dans un contexte d'étouffement des finances publiques* », a dit ingénument un soutien de Jean Arthuis. Mais « l'étouffement des finances publiques » n'est-il pas dû à tous les cadeaux faits aux classes riches pour les aider à maintenir leurs profits, cadeaux auprès desquels l'aide aux jeunes étrangers isolés n'est presque rien? Tout cela, Arthuis et les siens le savent. Mais que leur importe, pourvu qu'ils parviennent à grappiller quelque influence sur leur droite.

Dans le cas de la Mayenne, c'est pour des raisons aussi sordides que la porte s'est refermée devant deux jeunes filles africaines de 15 ans!

Pierre LEMAIRE

• Le président et la chômeuse Hollande se défile

Nathalie Michaud, 52 ans, a attiré l'attention des médias sur son cas. Chômeuse de longue durée, contrainte à chercher tous azimuts pour assurer l'éducation de son fils, elle touche 490 euros par mois d'allocation spécifique de solidarité (ASS). Elle a finalement obtenu un contrat d'avenir dans un lycée de La Roche-sur-Yon.

Lors de la visite de Hollande la semaine dernière, elle a su feinter les gorilles du président pour faire entendre la cause des chômeurs comme elle: « *Je ne voulais pas mentir un emploi, juste glisser quelques mots au président sur les seniors.* » Mais même cela ne fut pas possible. Il a fallu qu'elle sollicite une militante socialiste de La Roche pour se

faire entendre par un président sourd devant la situation des chômeurs.

Devant cette interpellation, Hollande a bredouillé qu'il « *était là pour ça* », tout en se défilant à la recherche d'un espace moins tourmenté!

Décidément, il n'y a que devant les patrons que Hollande est à l'aise.

Claire DESPLANTES

• Éducation nationale

Assouplir une « carte scolaire » de l'inégalité



Six ans après les mesures mises en place par Sarkozy pour donner plus de liberté aux familles en facilitant l'obtention de dérogations, l'Éducation nationale vient de rendre public un rapport sur l'évolution de l'affectation des élèves dans les établissements du primaire et du secondaire. Le bilan est sans appel. La fuite d'élèves vers de « bons lycées » s'est accélérée, aggravant par voie de conséquence les difficultés des écoles, collèges et lycées ayant mauvaise réputation: pour faire court, les établissements des quartiers populaires.

Depuis les années 1960, le principe de base pour affecter un élève dans un établissement est celui dit de la carte scolaire. L'élève doit être scolarisé au plus près de son domicile dans l'établissement du secteur. Le territoire est ainsi découpé en secteurs de scolarisation. C'est vrai pour l'école maternelle et élémentaire, pour le collège et le lycée.

Ce système n'a en fait jamais permis une quelconque égalité des chances. Même s'il était appliqué d'une façon stricte, il demeurerait fondamentalement inégalitaire, tout simplement parce que les quartiers, les villes, les territoires n'ont pas le même profil social. Une école de Neuilly, banlieue chic de Paris, ne scolarise pas les enfants des mêmes milieux qu'une autre de Sevran, en Seine-Saint-Denis, par exemple.

Lorsqu'elles jugeaient que l'école, le collège ou le lycée

de leur secteur n'avaient pas, selon elles, bonne réputation et le bon niveau, les familles qui le souhaitaient se sont toujours débrouillées pour inscrire leur enfant ailleurs. Indiquer l'adresse de la nourrice, d'un grand-parent, pour scolariser dans le primaire ou au collège, choisir une option rare, tel le chinois ou le théâtre, proposée par de « bons lycées », sont depuis longtemps quelques-uns des moyens pour y parvenir.

La réforme de 2007 a donné seulement davantage de possibilités pour ceux qui le souhaitent de fuir les écoles, collèges et lycées du secteur initial d'affectation. Cet assouplissement fut alors justifié par l'objectif prétendu de favoriser l'égalité des chances et d'aider à la mixité sociale, puisque, théoriquement, la carte scolaire était assouplie pour tous. Quel que soit le milieu social, les dérogations étaient accessibles à tous.

Les enfants des milieux populaires boursiers devaient même être prioritaires.

Le rapport publié indique que, comme on pouvait s'y attendre, la réforme a eu un effet inverse aux bonnes intentions affichées. En 2007, 6% des élèves entrant en sixième avaient demandé une dérogation. Ce pourcentage a bondi à 11% quatre ans plus tard, et la réforme a profité aux milieux les plus favorisés pour qui, c'est une évidence, il est plus facile de définir une stratégie pour obtenir ce type de dérogations. Le résultat a été que les établissements ainsi abandonnés ont concentré des difficultés toujours plus grandes et les résultats scolaires les moins bons.

Le gouvernement réfléchirait maintenant à la manière de revenir en arrière. En attendant, ce n'est pas la réforme dite des « rythmes scolaires » de Peillon qui va aider les établissements en difficulté. Mettant à la charge des communes l'organisation du temps scolaire, elle va encore aggraver l'inégalité entre les écoles primaires des communes riches et de celles qui le sont moins, c'est dire si l'égalité des chances au niveau de l'école est une formule creuse.

Michel ROCCO

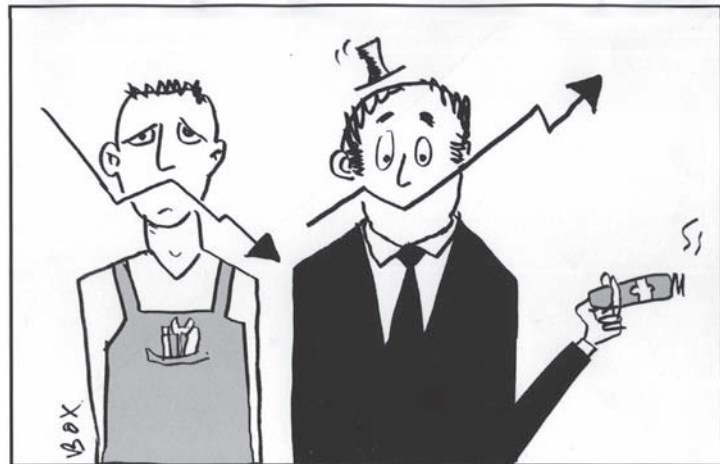
• Gouvernement et FMI sur la même longueur d'onde

Encore plus d'austérité au programme

Dans un rapport sur la France rendu public le 5 août dernier, le Fonds monétaire international (FMI), saluant les efforts du gouvernement français pour réduire son déficit budgétaire, lui recommandait de « ralentir le rythme de l'ajustement », ce que la presse, dans son ensemble, a présenté comme une invitation du FMI à alléger les mesures de rigueur.

Pour « soutenir la reprise hésitante », le FMI recommande au gouvernement français de lever le pied sur les hausses des prélèvements obligatoires (en particulier des cotisations sociales, dont la réduction « rehausserait la compétitivité des entreprises »). Mais c'est pour lui conseiller de « mettre davantage à contribution la limitation des dépenses, notamment dans le domaine de la Sécurité sociale et celui des dépenses locales, où il existe une certaine marge pour réaliser des gains d'efficacité » et pour l'appeler à réformer les retraites mais, précise le rapport, « sans relever les cotisations », c'est-à-dire sans mettre le patronat à contribution.

Le FMI salue les « réformes structurelles » engagées par le gouvernement français en matière de flexibilisation du marché du travail (allusion à l'accord signé en janvier



dernier par le Medef, la CFDT, la CFE-CGC et CFTC, qui facilite les licenciements) et de compétitivité des entreprises (allusion au cadeau annuel de 20 milliards d'euros aux entreprises sous forme de crédit d'impôt). Il l'invite même à aller plus loin et plus vite dans cette voie, pour lever les « rigidités structurelles » qui « entravent le potentiel de croissance de la France », comme par exemple le niveau du smic, trop élevé, qui « reste un obstacle à l'emploi non qualifié ».

Autant de mesures qui visent à faire porter tout le poids de « l'ajustement » sur les travailleurs, les chômeurs, les retraités, mais qui évitent soigneusement les capitalistes, industriels et financiers, et qui, en fait de croissance, ne favorisent que celle des profits et des dividendes.

Commentant le 6 août ce rapport, Pierre Moscovici,

ministre de l'Économie et des Finances, a relevé « une grande convergence de vues » avec le FMI. Cela n'est pas surprenant, et n'augure évidemment rien de bon pour les travailleurs. Sous prétexte de relancer la croissance, le programme du FMI n'est pas moins mais plus d'austérité pour les populations laborieuses et, au bout du compte, comme en Grèce, en Espagne, au Portugal, à la fois la catastrophe sociale et la catastrophe économique.

En fait de « rigidités structurelles », ce n'est ni le niveau du smic, ni celui des pensions de retraite, ni le code du travail, ni le nombre de fonctionnaires qui « entravent le potentiel de croissance » de la société et la plongent dans la crise, mais bien le capitalisme et son fonctionnement aberrant.

Jean-Jacques LAMY

• Gâchis capitaliste

Les œufs de la colère

La semaine dernière, en Bretagne, un collectif de producteurs d'œufs a détruit plusieurs centaines de milliers d'œufs pour protester contre la baisse des cours.

Ces producteurs se disent étranglés. La production d'un œuf leur revient à environ 6 centimes d'euro, alors que les grandes surfaces et les intermédiaires de la filière leur paient moins de 5 centimes. Les producteurs vendent donc à perte. Ils réclament une intervention de l'État.

Dans les magasins et sur la plupart des marchés, il faut compter environ 1,50 euro les six œufs, ce qui fait 25 centimes pour un œuf : quatre fois plus cher que le coût de production. En prenant sur les marges de la grande distribution, il y aurait

donc largement de quoi payer correctement les producteurs et en même temps baisser les prix pour les consommateurs.

Nombre de producteurs sont des capitalistes, écrasés par plus puissants qu'eux. Leurs actions de destruction sont apparues choquantes à beaucoup, tout comme certaines de leurs revendications, en particulier celle qui demande la diminution de 5% du stock d'œufs sur le marché. Il n'y a pas surproduction lorsque des millions de personnes ne mangent pas à leur faim en France et dans le reste du monde. Quand le système capitaliste produit en abondance, cela devient une catastrophe car c'est le marché qui régule... à sa façon. Il faut en finir avec cette économie folle.

Claire ALEXANDRE

La misère ne prend pas de vacances

L'association humanitaire Août secours alimentaires se charge, en région parisienne, de prendre le relais du Secours alimentaire ou de la Croix-Rouge au milieu de l'été. Cette année, elle s'attend à distribuer 600 000 repas pour le seul mois d'août.

Les bénévoles notent qu'en plus des familles avec enfants, ils accueillent de plus en plus des étudiants et des retraités, et ils prévoient 150 000 repas de plus que l'an dernier.

Déjà, cet hiver, les Restos du cœur avaient constaté une hausse de 12% de la

demande d'aide, correspondant à 100 000 personnes supplémentaires. Au total, les Restos du cœur ont accueilli l'an dernier 870 000 personnes par jour.

Les associations caritatives tentent de pallier les ravages du chômage, les bas salaires, les retraites insuffisantes, les minimas sociaux qui ne permettent pas de se nourrir et de se loger.

Les bénévoles eux-mêmes s'en inquiètent : loin de reculer, la grande précarité et la pauvreté s'étendent en France. Il n'y a que Hollande et ses ministres pour affirmer que la « reprise est là ».

M. V.

• Bains-douches à Paris

Un indice de la pauvreté

À Paris, les bains-douches publics sont de plus en plus fréquentés et approchent de la saturation.

Créés à la fin du 19^e siècle, on aurait espéré qu'ils finiraient par disparaître, avec le développement du confort sanitaire dans les logements. Mais la crise et l'aggravation de la misère les ont rendus de nouveau indispensables et ont même incité la mairie de Paris à instaurer leur gratuité depuis l'an 2000, par mesure d'hygiène.

Plus d'un million de douches

sont prises chaque année dans les 17 bains-douches de la ville. Ils sont fréquentés par des SDF, des réfugiés immigrés qui vivent dans la rue ou dans des squats, mais aussi par des habitants de Paris ou de la banlieue qui ne disposent pas de douche ou pour lesquels l'eau chaude est un luxe qu'ils ne peuvent s'offrir, par des salariés qui ont perdu leur logement et qui dorment dans leur voiture...

Même l'hygiène est en train de devenir un luxe.

C. A.

• Salaires des fonctionnaires

Coup de pouce homéopathique

Aux dires de l'Insee, la moyenne des salaires des fonctionnaires a baissé entre 2010 et 2011. En effet le blocage des salaires dans toutes les fonctions publiques, auquel s'ajoute l'augmentation des cotisations retraite, ont entraîné la baisse des salaires réels par rapport à l'inflation. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement persiste et annonce déjà la poursuite du gel des salaires des fonctionnaires en 2014.

Si les salariés de la fonction publique ont des situations qui peuvent être diverses, avec des salaires très conséquents dans la haute fonction publique, les fonctionnaires de catégorie

C, dont le salaire avoisine le smic, constituent près de la moitié des 5,5 millions de fonctionnaires. La ministre de la Fonction publique a bien annoncé un coup de pouce, homéopathique, d'une vingtaine d'euros mensuels, afin que ces salaires ne tombent pas en dessous du smic. Mais ce geste, qui s'apparente à une aumône, est bien loin de compenser la perte de pouvoir d'achat qu'ont eu à subir ces salariés depuis des années. Le gouvernement pousse vers le bas les salaires de millions de travailleurs dont le travail est pourtant indispensable, et qui sont loin d'être des privilégiés.

À l'inverse, il faut une augmentation immédiate des salaires, ainsi que leur indexation sur la hausse réelle des prix.

Gaëlle SEMET

• Nouvelle-Calédonie

Fonds publics, profits privés

Le gouvernement, qui ne cesse de dire qu'il n'a plus un sou en caisse, a attendu le mois d'août, histoire que cela ne se voie pas trop, pour passer l'éponge sur une créance de 289 millions.

En l'occurrence, il s'agit d'avances de fonds publics faites en 1975 et 1984 à la Nouvelle-Calédonie, pour assurer

ce territoire « français » de la zone du Pacifique contre les fluctuations des cours du nickel, dont elle est le troisième producteur mondial.

En fait, ce sont des entreprises comme la SLN (Société le nickel du groupe Eramet) qui assure la majeure partie des exportations de ce métal depuis l'archipel

néo-calédonien, ou Goro nickel, filiale privatisée à 90% de la multinationale Vale Inco, qui contrôle une bonne partie de l'extraction et le traitement du nickel local, qui empochent le gros lot.

Le gouvernement... nickel-chrome pour les capitalistes.

Pierre LAFFITTE

• Portugal

L'austérité et les frictions dans le gouvernement



« C'est assez de l'exploitation et de l'appauvrissement. Dehors le gouvernement ! » Lors de la grève générale du 27 juin.

La crise n'en finit pas de faire vaciller le gouvernement portugais. La crise, ou plutôt les mesures destinées à la faire payer à la population travailleuse. Mercredi 7 août c'est le secrétaire d'État au Trésor, Joaquim Pais Jorge, qui a démissionné.

Ancien haut responsable de la banque américaine Citibank au Portugal, il aurait en 2005 proposé au gouvernement socialiste de l'époque une combine permettant de dissimuler une partie de la dette portugaise et donc de diminuer le taux officiel du déficit public. Ces révélations ont alimenté une campagne contre lui. Il a préféré démissionner plutôt que de mettre en danger

le gouvernement, déjà ébranlé début juillet par la démission de son ministre des Finances et par le chantage à la démission du ministre des Affaires étrangères.

La politique suivie par le gouvernement de droite de Passos Coelho, sur les conseils de la Troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international), frappe durement le monde du

travail: coupes dans les salaires, les retraites, la santé et les services publics, temps de travail allongé, âge de départ en retraite repoussé à 65 ans, suppression de 30 000 fonctionnaires, hausse d'impôts, au moment où l'impôt sur les sociétés se réduirait de 30 à 40%. Pour des raisons d'économies, le ministère de la Santé refuse de commander pour les hôpitaux publics 31 médicaments nouveaux, contre l'asthme, l'hypertension, l'épilepsie ou le diabète.

La presse se réjouit de ce que le chômage serait

momentanément passé de 17,7% à 16,4% grâce aux emplois d'été dans le tourisme. Mais il a progressé de plus de 7% en un an et, selon les prévisions officielles, devrait atteindre 18,5% l'an prochain. L'émigration a repris comme dans les années 1960-1970. L'économie est en récession (-2,3% cette année). Le budget 2014 qui est en préparation réserve sans doute d'autres mauvaises surprises.

Difficile dans ces conditions d'être populaire, quand on est ministre.

Vincent GELAS

• Espagne

Des mesures qui aggravent le chômage des jeunes

En Espagne, où le taux de chômage parmi les jeunes de moins de 25 ans dépasse déjà les 56%, le gouvernement voudrait faire payer encore plus la crise aux jeunes des classes populaires qui parvenaient jusqu'à maintenant, grâce à une bourse, à faire des études dans les universités.

À partir de la prochaine rentrée, le gouvernement voudrait priver de bourse les étudiants dont les résultats

seraient jugés insuffisants. Or, pour des milliers de jeunes, l'absence de bourse signifie non pas l'entrée dans la vie active, puisque de toute façon il n'y a pas d'emplois, mais leur entrée dans le cycle infernal de la vie de chômeur, sans espoir d'emploi et sans indemnisation. Et ce sera le même sort que subiront les dizaines de milliers d'étudiants qui ne peuvent plus payer leurs droits d'inscription.

Voilà l'avenir que les dirigeants espagnols réservent aux jeunes des classes populaires qui espéraient que des études, possibles s'ils avaient une bourse, leur permettraient un jour de trouver un emploi.

Avec les nouvelles mesures, cet espoir sera une chimère de plus. En réalité jeunes diplômés au chômage et jeunes exclus des universités, faute de ressources familiales et de résultats

• États-Unis

Obama et la NSA

Big Brother ne risque rien

Dans sa conférence de presse du vendredi 9 août, le président Obama a promis de limiter la surveillance de la population par les services secrets et de réformer le Patriot Act de 2001. Il tente de calmer le scandale déclenché par Edward Snowden, cet ancien salarié de l'Agence nationale de sécurité (NSA), qui a révélé l'ampleur des programmes d'écoutes américains dans le monde entier.

Obama a d'abord pris la défense de ces programmes d'espionnage. Il a affirmé que les Américains ordinaires n'étaient pas concernés et que la justice surveillait le dispositif: « Nous n'écoutons personne sans mandat et les mécanismes de contrôle sont là pour s'en assurer. » Le problème est que les gens n'en croient rien. Obama non plus d'ailleurs n'y croyait pas quand il signait au Sénat des

projets de loi visant à démanteler les programmes d'écoutes de la NSA, au moins sur le territoire des États-Unis. Son élection à la présidence lui a fait oublier ses anciennes critiques. En cinq ans il n'a rien fait en ce sens et l'espionnage n'a pas cessé.

Aujourd'hui Obama propose de nommer auprès de la NSA et des officines d'espionnage quelques fonctionnaires « chargés du respect de la vie privée », de commander des rapports sur elles à des experts extérieurs et enfin de modifier quelques chapitres du Patriot Act.

Cette loi de plus de 300 pages, adoptée au pas de course et à peu près sans discussion à la suite des attentats du 11 septembre 2001, donne toute liberté aux services de police pour espionner et réprimer non seulement les étrangers mais aussi tous les citoyens américains. Plus

besoin de mandat pour ouvrir le courrier, écouter les conversations téléphoniques, accéder à tous les fichiers bancaires, scolaires, médicaux, professionnels ou autres; plus besoin d'inculpation, ni même d'un lien quelconque avec le terrorisme, pour une arrestation; les procès, quand il y en a, se déroulent devant des tribunaux militaires, sans défenseur civil, sans obligation de présenter les preuves à charge; ces procès sont secrets et leurs condamnations sans appel.

Ces mesures, qui prétendent lutter contre le terrorisme, ont en douze ans considérablement restreint les libertés démocratiques aux États-Unis. Elles ont été en particulier bien utiles aux patrons pour casser toute résistance et pour imposer aux travailleurs de multiples sacrifices, au nom de l'unité

nationale et de la sécurité.

Obama dit qu'il va tenter d'atténuer cet arbitraire scandaleux. Mais qui peut croire qu'il va faire aujourd'hui ce qu'il n'a pas fait en cinq ans à la présidence? La prison de Guantanamo, qu'il avait promis de fermer lors de sa campagne électorale, fonctionne toujours. Tout ce qu'il veut aujourd'hui, c'est endormir par de bonnes paroles une partie de ses électeurs libéraux, et non limiter la toute-puissance des services secrets. D'ailleurs, le voudrait-il, qu'il en serait bien incapable.

V. G.

La Barclays sanctionnée

La banque Barclays, deuxième plus grosse banque britannique, est encore sur la sellette aux États-Unis. En 2012, elle avait déjà été condamnée à une amende de 360 millions d'euros dans l'affaire de la manipulation du taux du Libor, une entente entre grands groupes financiers pour fausser un indice de référence sur lequel sont appuyées de nombreuses transactions financières.

Cette fois-ci, elle s'est vu infliger une amende de 345 millions d'euros pour avoir manipulé les prix de l'électricité en Californie et sur d'autres marchés de l'ouest des États-Unis de novembre 2006 à décembre 2008. Il a également été ordonné à Barclays « de reverser 34,9 millions de dollars, auxquels s'ajoutent les intérêts, de bénéfices gagnés de façon injuste » aux programmes d'assistance énergétique aux personnes à bas revenus dans les États d'Arizona, de Californie, d'Oregon et de Washington.

Barclays triche, Barclays ment et au final elle fait peser toutes ses manipulations sur ses clients et ses salariés. La banque, dont le chiffre d'affaires est de 65 milliards de dollars et le bénéfice de six milliards, a annoncé sa volonté de supprimer au moins 2 000 emplois d'ici 2015.

Les patrons de la finance continuent à spéculer tout en se moquant des lois. Mais quand ils sont pris la main dans le sac, c'est aux employés qu'ils présentent la note!

Corentin ANIATH

Liberté pour le soldat Manning

Lors du procès du soldat Manning devant un tribunal militaire américain, le juge avait retiré l'accusation de collusion avec l'ennemi, c'est-à-dire de haute trahison, qui pouvait lui valoir l'exécution. Il n'en restait pas moins 21 chefs d'accusation dirigés contre lui, lui faisant risquer jusqu'à 136 ans de prison. Le verdict a été rendu le 7 août. Il a finalement été condamné à 90 ans.

Bradley Manning, un jeune soldat de 25 ans, avait envoyé à Wikileaks 700 000 documents classifiés, alors qu'il était employé par l'armée en Irak. Parmi ceux-ci, il avait transmis des rapports sur les guerres menées par les

États-Unis en Irak et en Afghanistan, plus précisément sur les crimes, les abus et la corruption qui se cachent derrière les grands mots invoquant la défense de la liberté. Il avait aussi transmis des documents relatifs aux détentions sans preuve de supposés terroristes dans le camp américain de Guantanamo sur l'île de Cuba, et les conditions indignes qu'y connaissent les prisonniers.

Faire connaître quelques vérités sur les guerres que mène l'impérialisme américain pour asseoir sa domination, au Moyen-Orient ou ailleurs, et les pratiques vénales ou barbares de son armée, c'est plus que ne pouvait tolérer le gouvernement du

Démocrate Barack Obama, qui poursuit avec la même hargne un autre « lanceur d'alerte », Edward Snowden, actuellement réfugié en Russie. Pour les politiciens et militaires américains, informer la population en défendant des valeurs simplement humanitaires, cela équivaldrait à soutenir le terrorisme et à mettre en danger le monde qu'ils appellent libre.

Des manifestations pour réclamer la libération du soldat Manning avaient déjà eu lieu au cours du procès, et vont continuer. Sa place n'est pas en prison!

Marianne LAMIRAL

Employés des fast-foods en grève

Depuis novembre dernier, plusieurs grèves d'une journée ont été organisées aux États-Unis dans des enseignes de restauration rapide, mobilisant plusieurs milliers d'employés. La principale revendication est un salaire horaire minimum de 15 dollars (11,30 euros), soit environ le double de ce que gagnent actuellement la plupart d'entre eux.

Après New York, les mouvements ont eu lieu à Chicago et Washington, avant de toucher fin juillet Saint-Louis, Kansas City, Flint et Detroit. Le SEIU, le syndicat des employés des services, à l'origine de ce mouvement, tente de créer des sections parmi les travailleurs des

chaînes de fast-foods, telles que McDonald's, KFC ou Taco Bell, constatant que dans les quelque 200 000 restaurants rapides du pays aucune organisation syndicale n'existe. Les patrons tablent sur la courte durée des embauches, le taux de renouvellement du personnel, qui atteint 75% l'an, et prétendent que les employés vivent chez papa-maman. Mais, loin de constituer un job annexe pour étudiants sans problème, les emplois dans les chaînes de fast-foods sont pour beaucoup la seule source de revenu, à tel point que certains, chargés de famille, doivent trouver un second emploi pour survivre.

« Quinze dollars, ce serait

bien, on pourrait faire face au coût de la vie. Avec ce que je gagne maintenant, il faut choisir entre payer le loyer et manger le lendemain », commentait un gréviste de Detroit de 32 ans, père de deux enfants et gagnant 7,40 dollars de l'heure (6,60 euros) après un an de travail dans un McDonald's. Même s'ils ricangent au sujet du prétendu irréalisme de la revendication de 15 dollars de l'heure, argument du niveau équivalent du salaire minimum fédéral et crient au risque de fermeture, les patrons des chaînes de fast-foods affrontent de premières grèves, qui ne seront sans doute pas les dernières.

Viviane LAFONT

• Russie

Homosexualité, avortement, cléricisme

La réaction à l'œuvre

Après l'adoption fin juin par les députés russes, à l'initiative du président Poutine, d'une loi réprimant la prétendue « propagande de relations sexuelles non traditionnelles – entendre homosexuelles – à destination des mineurs », certains, en Europe de l'Ouest et en Amérique, ont évoqué la possibilité de protester en boycottant les prochains jeux Olympiques d'hiver à Sotchi, dans le sud de la Russie.

S'agissant de dirigeants occidentaux, leur position est d'autant plus hypocrite qu'ils ne trouvent rien à redire quand certains États amis jettent en prison les homosexuels, voire les condamnent à mort, telle l'Arabie saoudite, grande alliée des États-Unis au Moyen-Orient.

« Réactionnaires, bigots de tous les pays, unissez-vous »

À cette occasion, on a aussi entendu d'autres voix étaler leurs préjugés réactionnaires. Ainsi, à la veille de la « Journée de la famille, de l'amour et de la fidélité », instaurée par l'État russe qui valorise désormais le mariage religieux. Béatrice Bourges, du Printemps français, une

égérie des manifestations contre le mariage pour tous, a félicité « la Russie qui montre l'exemple » en interdisant la « propagande homosexuelle ». L'ancien colonel du KGB qui dirige la Russie a les soutiens qu'il mérite.

En Russie, les rares manifestations défendant les droits des homosexuels ont été, comme d'habitude, sévèrement réprimées par la police et les supplétifs du régime – amicales parachutistes, milices d'extrême droite – le tout béni par l'Église orthodoxe.

Car là-bas, comme partout, les prêtres voudraient régenter les esprits et la vie privée de chacun. Depuis des années, en Russie, la hiérarchie orthodoxe

s'efforce de restreindre toujours plus les droits des femmes, notamment en matière d'interruption de grossesse. Et le régime russe, qui ne peut pas plus se passer de sa police contre ceux qui le contestent dans la rue que d'une police cléricale des alcôves, donne toujours plus de gages à cette dernière.

Ce n'est pas un hasard si, le jour même où la Douma, l'Assemblée nationale russe, votait cette loi homophobe voulue par l'Église et le Kremlin, elle créait un délit « d'offense à la religion ». En prévoyant des sanctions encore plus graves qu'en cas de « propagande homosexuelle », puisqu'en matière religieuse elles vont jusqu'à trois ans de prison et l'équivalent de 12 000 euros d'amende!

Tsarisme et stalinisme

C'est en 1716, sous Pierre-le-Grand, le tsar qui prétendait moderniser la Russie à coups de knout, qu'on décréta la première loi frappant de châtements



Des policiers russes embarquent des jeunes qui manifestent pour les droits des homosexuels.

corporels et d'exil les militaires soupçonnés d'homosexualité. Au siècle suivant, Nicolas 1^{er}, appuyé par l'Église orthodoxe, aggravait ces sanctions et les étendit aux civils.

La révolution d'Octobre 1917, elle, légalisa l'avortement et dépenalisa l'homosexualité. L'État soviétique était un pionnier en ces domaines comme en bien d'autres. Mais le stalinisme fut la négation des avancées permises par le pouvoir bolchevique: en mars 1934, Staline décréta que les homosexuels

étaient des criminels passibles de quatre à cinq ans de camp.

Cette législation répressive ne disparut qu'en 1993. Les enquêtes d'opinion d'alors indiquaient que la moitié au moins des sondés étaient favorables à des droits égaux, quelle que soit l'orientation sexuelle de chacun. Malgré le poids du passé tsariste, puis stalinien, la population était moins conservatrice que ses dirigeants.

Mais après 2000, pour restaurer un État fort, Poutine s'appuya, comme Pierre 1^{er} et

Nicolas 1^{er} avant lui, sur les préjugés les plus crasseux – chauvinisme, xénophobie – et les prêtres de l'ordre moral.

Aujourd'hui, le régime pèse d'autant plus en ce sens qu'en cherchant à imposer un conformisme obscurantiste, misogyne et homophobe, il espère gagner le soutien des secteurs les plus réactionnaires et arriérés de la société pour faire contrepoids à toute forme de contestation, alors que sa popularité s'effrite.

Pierre LAFFITTE

• Japon

Les suites de Fukushima

L'Autorité de régulation nucléaire japonaise a placé la centrale de Fukushima en « situation d'urgence » : de l'eau hautement radioactive se déverse toujours dans l'océan Pacifique, ce que la société Tepco, qui gère la centrale, a longtemps refusé de reconnaître. Elle a par ailleurs dû revoir à la hausse le nombre des travailleurs qui auraient été exposés à la dose maximale de radiations.

Bien que les autorités aient osé déclarer dès décembre 2011 que la situation était stabilisée, les incidents n'ont en fait jamais cessé, entre autres ceux liés au problème de la gestion de l'eau contaminée. Les trois réacteurs dans lesquels le combustible nucléaire avait fondu après le séisme et le tsunami de mars 2011 sont arrosés en permanence, ce qui représente plusieurs centaines de tonnes d'eau qu'il faut, chaque jour, stocker et décontaminer.

Les mêmes dirigeants qui mettent en danger la population sont aussi responsables des conditions de travail désastreuses des 3 000 ouvriers qui se relaient jour et nuit sur le site. La moitié d'entre eux ne seraient pas employés légalement. La compagnie pour laquelle ils travaillent et celle qui verse leur salaire sont différentes. Tepco profite de ce flou juridique pour dégager sa responsabilité. Certaines sociétés sous-traitantes demanderaient à leurs ouvriers de recouvrir de plomb les dosimètres qui servent à mesurer leur exposition, de façon à fausser la mesure et à leur permettre de continuer le travail. D'autres ouvriers ne seraient tout simplement pas munis de ces appareils.

Les salaires sont réduits : 5 % des employés ont déclaré gagner un peu plus de 6 euros de l'heure, une somme inférieure au salaire minimum en vigueur à Tokyo. La grande majorité auraient un salaire à peine supérieur, et cela pour des tâches à hauts risques.

La société Tepco a été forcée de revoir à la hausse le nombre de travailleurs qui auraient été exposés à des doses dangereuses. Ils seraient 1973, et non 178, chiffre officiel jusqu'à présent.

Pour les dirigeants de Tepco, le profit compte bien plus que la vie humaine. C'est la gestion de l'énergie nucléaire par des irresponsables de ce genre, couverts par la complicité de l'État, qui met en danger la population au Japon, mais aussi dans le reste du monde.

Hélène COMTE

La fin de la guerre de Corée

La partition de la péninsule imposée par les États-Unis

Le 27 juillet 1953, la signature d'un simple armistice mettait fin à la guerre de Corée en confirmant la division de la péninsule en deux territoires. Elle avait commencé trois ans plus tôt, quand la Corée du Nord comme celle du Sud entendaient imposer par la force la réunification du pays. Mais ce conflit Nord-Sud était dominé par d'autres enjeux, ceux du conflit entre les États-Unis et l'URSS qui menaçait de se transformer en un conflit mondial.

Sous la férule impérialiste

En 1916, les États-Unis avaient garanti leur mainmise sur les Philippines en abandonnant la Corée au Japon, qui en avait fait sa colonie. L'impérialisme japonais en avait pillé les matières premières, mais il y développa des industries, si bien qu'en 1945 la Corée était devenue la seconde économie d'Asie.

Le peuple coréen, comme d'autres peuples à la sortie de la guerre, aspirait à l'indépendance. Mais à la conférence de Yalta, en février 1945, le président américain Roosevelt avait imposé que la Corée reste sous « administration conjointe » des États-Unis et de l'URSS, alors alliés. Six mois plus tard, pour limiter l'influence de l'URSS, Washington imposait la partition de la péninsule en deux zones, de part et d'autre du 38^e parallèle.

Dès la défaite du Japon, la République populaire fut proclamée à Séoul. Les États-Unis

et arrêtaient en masse leurs militants. Ils installèrent la dictature de Syngman Rhee avec l'accord des grands propriétaires. En 1946, pendant des mois, l'armée américaine réprima sans ménagement le soulèvement des ouvriers et des paysans.

Au nord, le régime de Kim Il-sung, soutenu par l'URSS, puis par la Chine à partir de 1949, lança une réforme agraire et nationalisa les industries japonaises, tandis qu'au sud le régime défendait les grands propriétaires et réprimait la contestation populaire.

Les conflits frontaliers entre les dictatures du Nord et du Sud étaient incessants. La guerre éclata le 25 juin 1950 avec l'invasion de la Corée du Sud par les troupes nordistes. Pour se justifier, les dirigeants nord-coréens arguèrent d'une attaque du Sud quelques jours avant. Syngman Rhee n'était en effet pas avare de déclarations va-t-en-guerre.

Quant aux États-Unis, ils soufflaient le chaud et le froid.

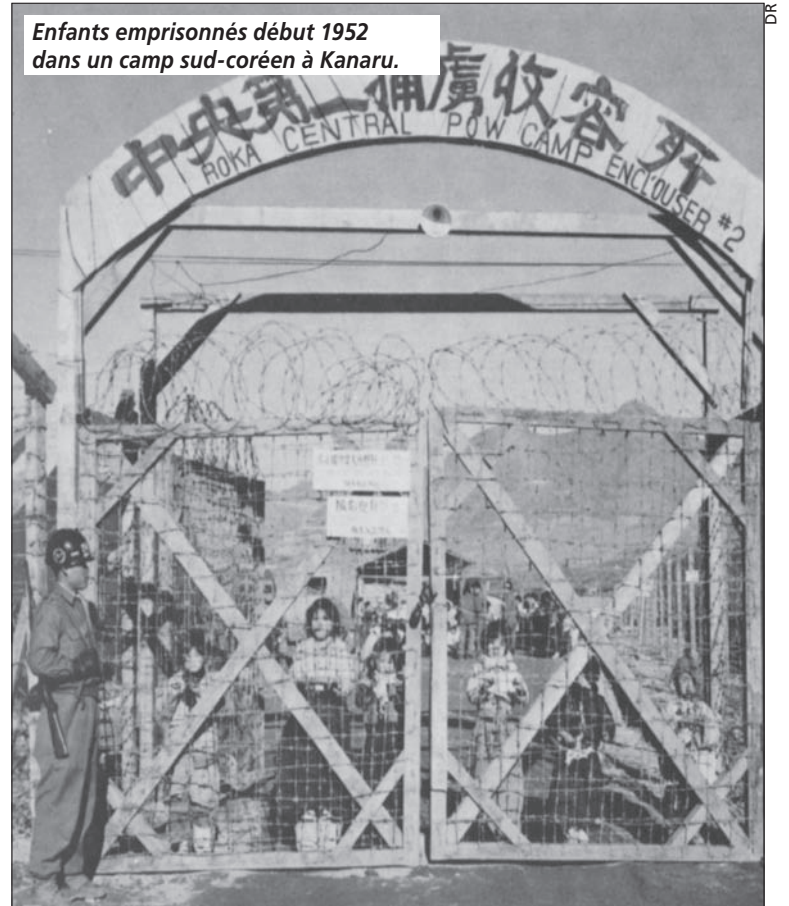


Dans les ruines après un bombardement américain.

tentèrent de reprendre le contrôle du sud, où ils rétablirent l'administration et la police de l'époque japonaise. Ils interdirent les comités populaires, les organisations communistes, les syndicats

On était au début de la guerre froide. La politique américaine était celle du containment (l'endigement), visant à empêcher toute avancée du « communisme ».

Enfants emprisonnés début 1952 dans un camp sud-coréen à Kanaru.



Le déroulement de la guerre

De juin à août 1950, l'offensive nordiste balaya les forces sud-coréennes et américaines, les repoussant jusqu'à la ville portuaire de Pusan à l'extrême sud-est de la péninsule. Mais les États-Unis, mandatés par l'ONU, réagirent. Le 15 septembre, à la tête d'une coalition de seize pays, dont la France, le général MacArthur lançait la contre-offensive. Avec le soutien de son aviation et de sa marine, il débarqua des troupes à Inchon, non loin de Séoul. Le 28 septembre, Séoul était repris, et le 30 les Nord-Coréens reculaient au-delà du 38^e parallèle, repoussés jusqu'au fleuve Yalou, frontière naturelle entre la Chine et la Corée du Nord.

MacArthur vit dans cette facile reconquête l'occasion d'infliger une défaite totale au « communisme ». Il plaida auprès de l'administration du président Truman le droit de franchir la frontière chinoise et de lancer des bombes atomiques sur le territoire de la Chine. On craignit alors une nouvelle guerre mondiale.

La Chine de Mao ZeDong réagit et mobilisa des centaines de milliers de soldats. Le 4 janvier 1951, les forces sino-coréennes reprenaient Séoul pour un temps. En mars-avril 1951, on était revenu au point de départ. MacArthur fut destitué. Des négociations s'ouvrirent qui allaient piétiner pendant deux ans, tandis que les opérations militaires se poursuivaient de part et

d'autre. Finalement, l'armistice du 27 juillet 1953 reconfirma pour l'essentiel l'existence de deux Corée séparées par une zone démilitarisée au niveau du 38^e parallèle.

Au moins un million de Coréens, et certainement bien plus, périrent durant cette guerre. La péninsule était dévastée, et particulièrement le Nord, qui supporta des bombardements incessants de l'aviation américaine. Près de 9 000 usines furent détruites, plus de 600 000 maisons, 6 000 écoles et hôpitaux, les ponts, les routes. On estime que 40 % du potentiel industriel de la Corée du Nord, plus industrialisée que le Sud, alors plutôt agricole, auraient été ainsi détruits.

À partir de là, et avec le soutien financier massif des États-Unis, la Corée du Sud distança le Nord, d'autant plus que ce dernier subissait un embargo l'isolant du marché mondial. La Corée du Nord survécut un temps avec l'aide de la Chine et des pays d'Europe de l'Est. Mais le rétablissement de relations entre la Chine et les États-Unis, puis la fin des régimes stalinien en Europe rendirent la situation dramatique pour la Corée du Nord. La pénurie énergétique entrava le fonctionnement des infrastructures. De mauvaises récoltes entraînèrent de graves pénuries alimentaires. Tout cela n'empêche pas Washington, jusqu'à aujourd'hui, de présenter ce pays exsangue comme une menace pour le monde entier!

Jacques FONTENOY

• Politique de la ville

Les sigles changent, la misère reste

François Lamy, le ministre de la Ville, prétend avoir tiré les leçons des échecs de près de quarante ans de politique de la ville, durant lesquels les gouvernements ont cherché à masquer l'absence de moyens réels derrière une avalanche de plans, de sigles, de formules et de classements en zones (Zones urbaines sensibles, Zones franches urbaines, Zones de redynamisation urbaine, Quartiers populaires, etc.).

Dans les 751 zones urbaines sensibles (ZUS), la crise a encore dégradé le

cadre de vie et accentué la misère: le pourcentage des personnes vivant avec moins de 964 euros par mois y est ainsi passé de 30,5 % en 2006 à près de 38 % en 2012. En parallèle, le taux de chômage y a augmenté de plus de 2 % en 2012. Près d'un quart des habitants de ces quartiers, bien plus que dans le reste du pays, ont déjà renoncé à des soins pour des raisons financières. Dans ces ZUS, 43 % des jeunes sont sans emploi et les 5 000 promesses d'emplois « francs » ou « d'avenir », qui leur sont

réservés, ne pourront être que des gouttes d'eau dans l'océan du chômage.

Lucide, Lamy dans une interview à *La Libre Belgique* le reconnaît à demi-mot: « *Je ne réglerai pas le problème du chômage dans les quartiers si la question n'est pas réglée au niveau national* », et plus loin de conclure: « *Les résultats ne seront perceptibles qu'à long terme, c'est l'affaire d'une génération.* » Tenter de faire patienter en attendant, c'est cela le vrai travail du ministre.

C.C.

Les comptes de l'État actionnaire

Les quatre plus fortes hausses du CAC 40 depuis le 1^{er} janvier concernent des entreprises où l'État est actionnaire: Renault, Safran, EDF, EADS. La valeur du portefeuille de l'État a ainsi connu une hausse de 20 % au mois de juillet et de 29 % sur les derniers six mois. Le journal *Les Échos* qui rapporte les chiffres salue ces bons résultats et se félicite des perspectives fructueuses que laissent entrevoir ces entreprises où l'État actionnaire a un pouvoir de décision.

Mais ces richesses, comment l'État les oriente-t-il? Vers un mieux-être pour les travailleurs de ces entreprises, vers la satisfaction des besoins? Que

non! L'enrichissement ne profite pas aux consommateurs, qui continuent à subir des augmentations de produits de base aussi indispensables que le gaz ou l'électricité et pour lesquels l'État est décideur. Quant à la présence de l'État au sein du groupe Renault, elle n'empêche pas les patrons de prévoir 8 250 suppressions de postes sur l'ensemble des sites du groupe automobile.

Dans les entreprises où son pouvoir de décision pourrait peser, l'État aligne ses choix sur ceux des patrons, préférant la rentabilité, y compris pour son propre compte, aux intérêts des consommateurs et des salariés.

Anne POUCTA

• Impôt sur les dividendes

Les actionnaires n'ont pas de quoi s'inquiéter

Pour financer les retraites, le gouvernement envisagerait d'augmenter l'impôt de 3 % sur les dividendes, impôt qui avait été institué l'été dernier, juste après l'élection de François Hollande.

Il avait pour objet d'inciter les entreprises à investir plutôt qu'à enrichir toujours plus leurs actionnaires. À l'époque, la présidente du

Medef avait vivement critiqué ce « *très mauvais signal donné à l'économie qui a besoin de capitaux pour se financer* ». Mais cette taxation n'a pas empêché les entreprises du CAC 40 de verser 40,9 milliards d'euros de dividendes en 2012, en augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.

Et de toute façon, la loi qui instaure cet impôt

prévoit elle-même un mécanisme pour le contourner: il suffira de toucher les dividendes sous forme d'actions, plutôt qu'en argent, et de ne pas les revendre pendant un an. Même si l'impôt sur les dividendes augmentait, la tonte des coupons aurait décidément encore de beaux jours devant elle.

Nicolas MANNE

• Retraites

Quand la droite réfléchit...

L'UMP vient de rendre publiques les grandes lignes de la « contre-réforme » des retraites qu'elle veut opposer au projet du gouvernement. Ses propositions seront fixées définitivement au 1^{er} octobre, mais ce que dévoile l'UMP n'a rien de surprenant.

L'UMP envisage en effet de porter l'âge légal de départ en retraite à 65 ans aux environs de 2020 (62 ans aujourd'hui) et de faire passer la durée de cotisation à 44 ans, contre 42 actuellement. La droite va plus loin que le Medef, qui réclame

lui aussi le départ en retraite à 65 ans, mais en 2040!

Le parti de Sarkozy et Copé réclame la fin des régimes dits spéciaux (fonctionnaires, agents des transports, etc.), présentés comme plus favorables aux salariés qui en bénéficient que le régime général.

L'UMP se place certes dans la continuité de sa politique, mais elle est suivie par l'actuel gouvernement qui met lui aussi en œuvre une politique similaire.

Arnaud VAUTARD

• Rapport parlementaire sur la sidérurgie

Nationalisme, protectionnisme et subventions

Une commission comprenant des députés de tous les groupes de l'Assemblée nationale, avec Alain Bocquet, député PC du Nord, comme rapporteur, a rendu à la mi-juillet son rapport sur la situation de la sidérurgie.

Elle part des constats de la crise. Suite à la forte réduction de la consommation, notamment dans la construction et l'automobile, la production européenne d'acier a chuté de 210 millions de tonnes en 2007 à 169 en 2012. Si en Allemagne elle a retrouvé son niveau antérieur, en France elle a chuté d'un tiers.

Cependant, au niveau mondial la production d'acier ne cesse d'augmenter. Elle est passée « *de 800 millions de tonnes il y a dix ans à 1,5 milliard de tonnes aujourd'hui* », stimulée essentiellement par la production et la consommation chinoises.

La commission et son rapporteur Alain Bocquet reprennent alors à leur compte les inquiétudes des sidérurgistes européens, craignant « *que les Chinois ne vendent de l'acier sur notre marché, en baissant les prix* ». Ces parlementaires s'inquiètent aussi de cette « *errance des marchés* » car « *le désengagement puis l'abandon des activités de base hypothéqueraient gravement*

notre indépendance». « *Or, nos industries ont besoin de garanties de long terme s'agissant de leurs marges de compétitivité.* »

Cette commission propose donc comme solution l'intervention de l'État, qui devrait prendre des participations directes dans des entreprises. Mais cela se termine toujours à l'avantage des actionnaires privés, en particulier quand l'État se désengage. Cette intervention ne garantit pas non plus la pérennité des emplois, comme la restructuration de la sidérurgie l'a amplement démontré dans les années 1970-80. L'État peut aussi subventionner les licenciements en les rendant moins coûteux pour les patrons, subventionner la

formation du personnel et la recherche, réduire la fiscalité de ces entreprises, alors que les profits vont directement aux actionnaires.

Parmi les 26 propositions de la commission, certaines tendent à renforcer la cohésion de la production européenne, d'autres à instaurer des droits de douane en cas de prix artificiellement abaissés, comblant ainsi le désir de Mittal, en concurrence avec l'acier chinois. La commission propose aussi de bloquer les importations d'acier à la composition chimique non conforme au standard européen... une forme classique de protectionnisme.

Elle envisage également

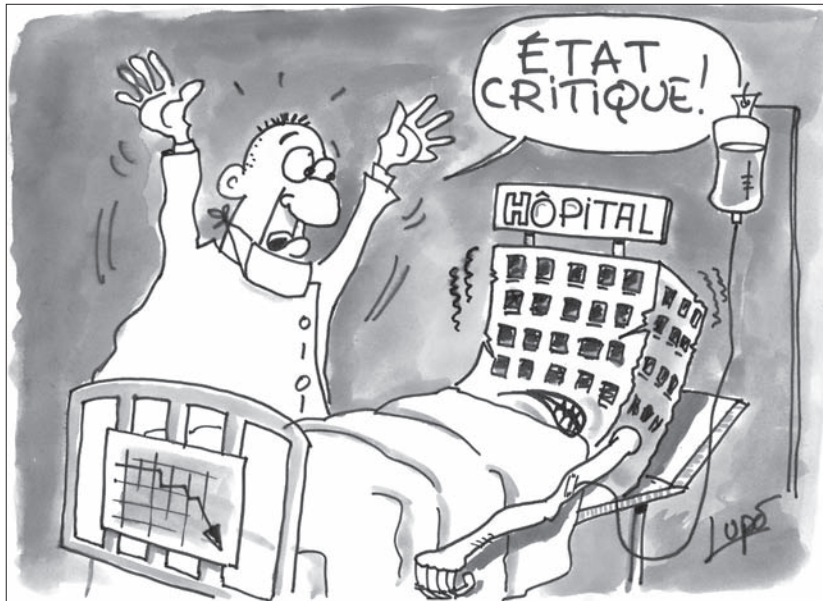
d'orienter une partie de l'épargne populaire, l'assurance-vie, vers des investissements dans la sidérurgie et la métallurgie, avec le risque que cette épargne sombre avec ces entreprises si la crise s'accroît, comme c'est probable.

L'État au secours des profits capitalistes, voilà comment devrait s'intituler ce rapport. Il ne se prive pas au passage d'accuser « les Chinois » d'être responsables des suppressions d'emplois en France, sans un mot sur les choix des patrons de la sidérurgie, d'ailleurs plus préoccupés d'augmenter leurs profits que de maintenir les emplois.

Correspondant LO

• Manque de lits au CHU de Rouen

La pénurie organisée



Comme les années précédentes, le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rouen ferme des lits l'été. C'est le seul remède que la direction trouve face au manque de personnel dans cette période. Cette année, rien que sur le secteur de la pédiatrie, l'hôpital ferme 66 lits : une unité complète de médecine pour nourrissons, une unité saisonnière de soins pédiatriques et une unité médico-psychologique pour adolescents. Et, comme si cela ne suffisait pas, la direction a aussi fermé des lits dans le secteur de la chirurgie et dans l'unité d'hospitalisation de jour spécialisée pour les enfants.

Mais l'été n'empêche pas que des enfants soient malades et, depuis début juillet, les petits patients s'entassent par deux dans de minuscules chambres où on ne peut pas circuler. Les collègues passent leur temps à transférer des lits et à bouger le mobilier pour que ça rentre. Avec la chaleur, tout le monde est épuisé et compte les jours qu'il reste avant de pouvoir partir en vacances.

Dans le même secteur, des lits de soins gynécologiques ont dû être ré-ouverts, car on ne sait plus où mettre les patientes. Ce qui n'empêchera pas la direction de nous servir, dès septembre, sa prose préférée : « *Le taux d'occupation des*

lits ne justifie pas le remplacement du personnel absent ou des départs. »

Le personnel des unités ainsi fermées se retrouve affecté, dans le meilleur des cas, dans le pôle Femmes, mère et enfants. Pour les autres en revanche, cela peut être n'importe où. Ainsi la direction économise sur les mensualités de remplacement d'été, ces jobs ouverts aux jeunes des écoles médicales et paramédicales et aux enfants du personnel.

Ces conditions de travail, tout comme les conditions d'accueil qui sont faites aux patients et à leur famille, sont en tout cas inacceptables.

Correspondant LO

• Hôpital Pitié-Salpêtrière – Paris

Jusqu'où se nichent les économies

À l'image de nombreux hôpitaux aux chambres et services sans climatisation, les quinze derniers jours du mois de juillet ont été éprouvants à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris,

Certains services manquaient de ventilateurs, d'autres n'en avaient pas du tout. En fait, les stocks sont insuffisants et une partie se détériore sans que personne ne s'occupe de les remplacer.

Lorsqu'il en manque vraiment, les cadres en commandent en catastrophe, car la direction n'en a que très peu en stock et ne peut contenter tout le monde. En fait, il existe bien un deuxième stock de réserve, mais il est réservé au « *plan*

canicule », lequel est déclenché à partir du seuil des 30° la nuit.

En attendant, les patients n'ont plus qu'à compter sur leur famille pour avoir des ventilateurs dans leur chambre, et sur le personnel pour être suffisamment hydraté, plan canicule ou pas !

Le site de Météo France n'a jamais été aussi surveillé et certains cadres se faisaient l'écho de la direction, espérant que les températures nocturnes restent en dessous des 30°.

Plan canicule ou pas, la reconstitution des stocks pour l'année prochaine serait la moindre des choses.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

Les sales méthodes des patrons de l'informatique

Je travaille dans l'informatique pour des grandes entreprises, notamment des banques, depuis une dizaine d'années.

Jusqu'à ces derniers temps, l'informatique était un des secteurs les moins touchés par la crise, y compris après 2008. Mais depuis environ deux ans, beaucoup de grandes entreprises reportent ou abandonnent des projets et taillent dans les effectifs des équipes informatiques, et les offres d'emploi commencent à se raréfier.

Il ne faut pas se fier au nombre d'offres officiellement publiées ; beaucoup sont fictives. Les sociétés de service veulent laisser croire qu'elles sont toujours aussi dynamiques et ont toujours autant de contrats, en publiant de fausses offres d'emploi avec des descriptifs généraux, qui lorsqu'on y postule restent toujours sans réponse. Ce genre de fausses annonces est bien connu de tous les informaticiens.

Cela fait longtemps que ces grands groupes, afin de ne pas embaucher en interne, ont souvent recours à des entreprises sous-traitantes qui sont les importantes sociétés de service en informatique, qui font appel à leur tour à de plus petites entreprises pour leur fournir du personnel. Ainsi, dans un même bureau, on retrouve des salariés travaillant sur le même

projet et embauchés par des entreprises avec des statuts et des salaires très différents. Cela permet aux grands groupes et aux grandes sociétés de service en informatique de se débarrasser de salariés sans avoir à supporter le moindre coût. En bout de chaîne, tout retombe sur les plus petites sociétés de service... et évidemment sur leurs employés.

Mais, avec l'aggravation de la crise et la crainte de fins de mission prématurées, on voit depuis plusieurs mois se développer une nouvelle pratique dans ces petites sociétés de service. Profitant de la pression du chômage, elles n'hésitent pas à imposer (dans l'illégalité et le secret le plus total) comme condition d'embauche la signature par avance d'une lettre de rupture de contrat non datée, qu'elles pourront utiliser si jamais elles en ont besoin. Et cela ne concerne pas seulement les jeunes. Des informaticiens seniors qui ont perdu leur emploi se retrouvent à devoir accepter ce genre de pratiques pour retrouver du travail.

L'informatique, qui passe pour une branche épargnée par la crise, ne l'est évidemment pas. C'est même une branche où les patrons ne sont pas en retard pour piétiner le peu de lois qui protègent les salariés.

S. L. (Paris)

• SNCF - Auvergne

On ne nous transporte pas, on nous roule

De semaine en semaine, des milliers de voyageurs subissent les conséquences de la vétusté du réseau et du matériel SNCF, notamment sur la ligne Clermont-Ferrand-Paris. Le mauvais état de certaines portions de voies oblige les trains à ralentir, quand il ne s'agit pas aussi de pannes de locomotives. D'où l'accumulation de retards de plus en plus gênants sur les trajets.

C'est la conséquence évidente d'une politique menée depuis des années par tous les gouvernements, qui consiste à supprimer des milliers de postes de cheminots, sans pour autant modérer les tarifs pour les voyageurs. Il en résulte un entretien insuffisant du matériel et des voies.

Quant aux voyageurs, on se contente de leur dire qu'il s'agit « *d'incidents d'alimentation électrique* », de « *la panne d'un autre train devant* », ou encore « *des difficultés de gestion du trafic* ».

En région Auvergne, comme dans bien d'autres, les

suppressions de lignes dites secondaires se multiplient, entraînant des allongements considérables de la durée des voyages. C'est le cas des transversales Clermont-Ferrand-Bordeaux ou Clermont-Ferrand-Nantes, où les trajets dépassent les huit heures !

Des travaux de modernisation sont enfin entrepris sur des lignes locales, notamment autour de Clermont-Ferrand, mais c'est l'ensemble du réseau qui est vétuste et l'état général dégradé. Des lignes continuent à être suspendues ou définitivement supprimées. Récemment, le Cévenol, train direct

de Clermont-Ferrand à Marseille, a été supprimé, ce qui a provoqué la colère des usagers. Ils ont manifesté à maintes reprises dans les différentes gares de la ligne. Car, à la place, il leur faut utiliser des bus, plus lents et moins sûrs, ou des taxis bien trop chers. Il y aurait bien une troisième voie, si l'on peut dire : venir de Marseille en passant par Lyon, et inversement. Seulement l'absence de correspondance commode entraîne un voyage de presque toute une journée, à un tarif souvent prohibitif !

Les dirigeants de la SNCF sont imaginatifs pour trouver des noms différents aux mêmes trains baptisés : Corail, Téoz, Intercités ou même Volcan ! Mais ce n'est pas cela qui améliore la situation et satisfait les besoins des voyageurs.

Correspondant LO

• Comptes de PSA

Quand Varin ment cash

En juillet 2012, PSA annonçait 8 000 suppressions d'emplois, avec en particulier la fermeture en 2014 de l'usine d'Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis. C'étaient, expliquait la direction, complaisamment relayée par les médias et le gouvernement, les conséquences de la crise de l'automobile et la condition nécessaire pour que le groupe PSA y survive car, paraît-il, il perdait tous les mois deux cent millions de cash.

En bonne logique, les résultats du groupe annoncés fin juillet lors du bilan du premier semestre 2013 auraient dû refléter ces prétendues difficultés, d'autant que les suppressions d'emplois n'étaient pas encore effectives, et que l'usine d'Aulnay ne produisait quasiment plus rien depuis janvier. Eh bien pas du tout ! Les chiffres de PSA sont bien meilleurs qu'il y a un an et Varin s'est félicité d'y voir « les premiers signes du redressement du groupe », liés aux mesures annoncées l'an dernier.

Varin mentait l'an dernier en prétendant que les suppressions d'emplois étaient nécessaires pour sauver PSA.

Il ment cette année en prétendant que le groupe va mieux grâce à des suppressions d'emplois pas encore vraiment entrées en application. Mais il est payé pour ça.

Dans le maquis des chiffres annoncés par la direction, une chose est claire : il y a de l'argent dans le groupe PSA, et plus encore chez la famille Peugeot, son principal actionnaire. Bien sûr, le résultat opérationnel de PSA est encore dans le rouge (- 65 millions d'euros). Mais les frais financiers se montent à 246 millions. Autrement dit, sans les prélèvements des banques, le groupe serait largement bénéficiaire. Mais pas question

pour Varin de demander aux banquiers de faire des efforts pour sauver le groupe.

Par ailleurs, PSA se flatte de disposer d'une « sécurité financière » de 11,8 milliards d'euros, supérieure de 1,2 milliard à ce qu'elle était fin 2012. Avec un tel matelas, l'avenir s'annonce, si ce n'est rose, au minimum doré !

Mais, cela ne suffisant pas, Varin a dit vouloir étendre à tout le groupe les accords de compétitivité du type de ceux mis en place dans deux filiales, celle de Sevelnord et celle de la Française de mécanique de Douvrin, c'est-à-dire un blocage des salaires – une baisse en réalité, puisque les prix eux ne sont pas bloqués – et une aggravation des conditions de travail.

Les mensonges de Varin convainquent peut-être les médias et le gouvernement, mais certainement pas les travailleurs.

Étienne HOURDIN

• Aubert et Duval – Les Ancizes (Puy-de-Dôme) Pollueur mais pas payeur

La direction de l'usine métallurgique Aubert et Duval des Ancizes, qui appartient au groupe Eramet, vient d'obtenir du Conseil d'État un sursis à l'exécution pour la période 1993-2005 du jugement du 9 mai dernier la classant site amiante. Cela empêche quelque 200 ouvriers, sur les 400 concernés, de pouvoir partir rapidement en préretraite.

Les 200 autres, recrutés avant le 31 décembre 1992, doivent encore attendre le feu vert du ministère du Travail pour avoir droit à la cessation

anticipée d'activité. Et la direction affirme sans vergogne : « Nous serons ravis de continuer à travailler avec ceux qui souhaitent rester encore un peu. »

Prétendant que le départ des salariés va « décapiter l'usine », la direction d'Aubert et Duval revendique des pouvoirs publics qu'ils financent des recrutements et des formations.

274 salariés des Ancizes sont prématurément décédés du fait de leur exposition à l'amiante, que la direction utilisait et qui pollue encore l'usine.

Correspondant LO

• Wattrelos (Nord) Des friches qui tuent

L'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing compte de nombreuses friches industrielles. Les derniers chiffres publics en recensent 156, qui occuperaient 390 hectares. Entre 2002 et 2008, plus de 39 accidents se sont produits, dont trois mortels. Les incendies accidentels sont aussi réguliers. La majorité de ces friches sont d'anciennes usines du textile, qui utilisaient de nombreux produits chimiques et dont les sols en restent imprégnés.

Fin mai, quatre jeunes sont morts, asphyxiés par les fumées toxiques d'un feu qu'ils avaient allumé dans l'ancienne filature de Saint-Liévin, une friche industrielle du centre de Wattrelos. Quelques jours plus tard, plus de 2 000 habitants manifestaient, marquant leur émotion pour ces jeunes, connus dans la ville comme étant des élèves sérieux, de bons camarades et des joueurs passionnés de football.

Personne n'a critiqué le fait qu'ils se soient retrouvés dans une friche abandonnée et interdite au public. Et pour cause : tous les jeunes des quartiers populaires, depuis des générations, improvisent des aires de jeux dans les nombreuses

friches des environs. Mais pourquoi cette friche était-elle à l'abandon depuis 2004 ? Pourquoi n'oblige-t-on pas les anciens propriétaires à les nettoyer, les démolir ou les reconvertir ?

Cette ancienne usine avait été une des premières propriétés de la famille Mulliez, aujourd'hui troisième fortune du pays et propriétaire du groupe Auchan.

Il arrive que des patrons reconvertisent ces friches, dont certaines sont achetées pour un euro symbolique à l'Établissement public foncier et utilisées comme entrepôts d'appoint pour les sous-traitants de groupes comme La Redoute ou les 3 Suisses. Dans ces usines délabrées, les travailleurs respirent la poussière de la terre battue et éclairent parfois les rayonnages à la lampe de poche, au milieu des rats.

Après avoir licencié des dizaines de milliers de travailleurs, les anciens patrons du textile ont abandonné leurs usines en plein milieu des quartiers populaires. Il ne serait que justice de prendre sur leur fortune pour nettoyer ces sites et éviter de nouveaux drames.

Correspondant LO

Les grévistes de PSA lors d'une manifestation à Paris au printemps dernier.



• Automobile

Les équipementiers et leurs profits

Les grands équipementiers automobiles ne manquent pas de mettre en avant des perspectives difficiles pour justifier les suppressions d'emplois intervenues depuis plus d'un an. D'après les statistiques officielles, leurs effectifs ont diminué de 7,3 % l'an dernier. Bien plus si on prend en compte tous les intérimaires et CDD, qui représentent une part importante des salariés des usines du secteur automobile et qui perdent en premier leur emploi.

Valeo, Faurecia, Plastic Omnium annoncent un chiffre d'affaires en baisse en 2012 en

France. Mais dans le même temps leurs résultats ont été florissants à l'étranger. Ainsi chez Faurecia, contrôlé par PSA, les ventes des six premiers mois de l'année 2013 ont progressé de 27,4 % en Chine, 18 % en Amérique du Nord et 17 % en Amérique du Sud. Valeo affirme avoir pris dans la même période « pour 7,3 milliards de commandes, notamment avec les constructeurs allemands, GM et Ford ainsi que les Asiatiques », ajoutant que « 58 nouveaux programmes automobiles ont été lancés, soit un niveau record ».

Toutes ces entreprises, qui justifient le blocage des salaires, la flexibilité et les suppressions d'emplois par la « crise de l'automobile », font en réalité de plantureux profits qui se chiffrent en millions, si ce n'est en milliards.

Si « crise de l'automobile » il y a, ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais. Leur mondialisation ne doit pas profiter qu'aux actionnaires, mais à tous les travailleurs qui ont participé à l'enrichissement de ces entreprises.

Marc RÉMY

• Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 153 (juillet-août 2013)

- Faire face à l'aggravation de la crise de l'économie capitaliste
- France
 - Le bilan calamiteux d'un an de gouvernement Hollande-Ayrault
 - L'extrême droite, un danger mortel pour la classe ouvrière
 - La grève de PSA Aulnay et le rôle des militants révolutionnaires dans les luttes

- Allemagne
 - Derrière le prétendu modèle économique, une exploitation accrue des travailleurs
- Turquie
 - De la défense des arbres d'un parc à la révolte contre un régime policier
- Brésil
 - Révolte contre la hausse des tarifs de transport : l'envers du « miracle brésilien »

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro

• Algérie

Le jeûne du Ramadan contesté en Kabylie

Samedi 3 août, près de 300 personnes se sont rassemblées à Tizi-Ouzou, deuxième ville de Kabylie, située à 100 km à l'est de la capitale Alger, pour déjeuner en public, en plein midi et en plein Ramadan. Une première, en Algérie, où manger et boire en public avant la rupture officielle du jeûne est mal vu des autorités politiques et religieuses. Partageant sandwiches, boissons et cigarettes, les participants entendaient dire « non à l'inquisition » et réclamer « la liberté d'opinion ».

Des militants de diverses obédiences, notamment du Mouvement pour l'indépendance de la Kabylie (MAK), ont pu prendre la parole pour dénoncer « le climat de terreur contre ceux qui ne jeûnent pas » et protester contre « l'islamisation rampante du pays ». Des jeûneurs se sont associés au rassemblement, « par respect de la liberté de conscience ». Malgré les craintes des organisateurs, aucun incident n'a émaillé ce rassemblement, achevé au bout d'une heure et dispersé dans le calme, sous les yeux de nombreux membres des services de sécurité en civil.

Au même moment, près de Béjaïa, située à une centaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, une centaine de personnes prenaient part à un rassemblement de non-jeûneurs, organisé par un comité citoyen local engagé pour « la liberté de conscience et le droit à la différence ». L'un des intervenants expliquait : « Jeûner ou non, c'est une affaire personnelle et personne n'a le droit d'imposer sa vision des choses. » Un autre rassemblement de solidarité a eu lieu le même jour devant le consulat d'Algérie à Montréal, où vit une forte communauté algérienne.

Ces diverses initiatives ont été organisées en réaction à une descente de gendarmes dans une cafétéria de Tifra, un village près de Tizi-Ouzou,

où ils ont photographié les non-jeûneurs, pris les noms des clients et confisqué ses papiers au tenancier. Devant la menace d'un sit-in des habitants du village, révoltés par la volonté d'intimidation des gendarmes, ces derniers ont promis de lever les poursuites.

Si les rassemblements ont été organisés en Kabylie et si nombre de non-jeûneurs sont issus de la minorité berbère, c'est que celle-ci est pour l'instant restée plus laïque que le reste de la population. Les politiques d'arabisation imposées

à la Kabylie par le gouvernement depuis l'indépendance du pays en 1962, et qui ont suscité de nombreux et puissants mouvements de contestation dans la région, y sont certainement pour quelque chose. Mais le sentiment de ras-le-bol général contre l'autoritarisme des institutions et du gouvernement est partagé par de larges couches de la population algérienne dans son ensemble.

Certes, les initiatives des non-jeûneurs n'ont pas manqué d'être dénoncées par les autorités comme étant une provocation, et par nombre d'islamistes qui ont été prompts à réagir, tel l'ancien numéro deux du FIS, Ali Benhadj, qui a organisé le lendemain même une contre-manifestation. D'autres islamistes ont lancé le 5 août des invitations à rompre le jeûne

Des non-jeûneurs à Tizi-Ouzou.



symboliquement sur la place même où s'étaient réunis les non-jeûneurs. Mais leur entreprise a fait chou blanc et c'est tant mieux.

Les rassemblements de non-jeûneurs ont au contraire rencontré une certaine sympathie dans la population. Même

s'ils sont restés minoritaires, ils apportent une bouffée d'air à tous ceux qui étouffent sous le poids de la bigoterie islamique et constituent une victoire, au moins symbolique, contre l'obscurantisme et l'intolérance.

Maud NATHAN

Les autorités politiques à la rescousse des religieux

Les procédés policiers pour faire respecter le jeûne ne sont pas une première en Algérie. Cela fait plusieurs années que les autorités, dans un climat de religiosité entretenu et encouragé par le gouvernement, arrêtent des personnes surprises en train de manger ou de boire pendant le Ramadan.

Lorsqu'ils provoquent une mobilisation populaire et médiatique suffisante, les procès se terminent par des relaxes pures et simples. Mais ce n'est pas toujours le cas, tels ces deux jeunes d'Oum El Bouaghi (situé près de la frontière tunisienne), condamnés en octobre 2010 à deux

et trois ans de prison ferme et 50 000 dinars d'amende chacun pour atteinte à un dogme ou précepte de l'islam, selon l'article 144 bis 2 du code pénal. De même, l'an dernier à Biskra, plusieurs non-jeûneurs ont été arrêtés et condamnés pour les mêmes raisons.

Les avocats des victimes de toutes ces affaires dénoncent l'arbitraire des autorités et contestent le flou de la justice sur ces questions. En effet, si la Constitution algérienne stipule que l'islam est la religion d'État (article 2), elle garantit aussi, du moins en théorie, la liberté de conscience et la liberté d'opinion (article 36).

Sur le terrain, la réalité est bien entendu tout autre.

L'interdiction de manger publiquement durant le mois de Ramadan date d'ailleurs des années 1960, au travers d'une circulaire interwilayas (interdépartementale) interdisant l'ouverture des restaurants durant le mois dit sacré. Mais cela ne fut pas appliqué à la lettre, du moins jusqu'aux années 1980. Au moins dans les villes, des restaurants restaient ouverts pendant le Ramadan et ne jeûnaient que ceux qui voulaient.

Depuis, sous la pression des autorités politiques et des islamistes caressés dans le sens du poil par le pouvoir,

les choses ont bien changé. C'est ainsi qu'aujourd'hui les seuls restaurants ouverts dans le pays sont ceux des hôtels de luxe et les autorités, tout autant que les islamistes, incitent par tous les moyens la population à respecter le jeûne. Cette année, dans la capitale par exemple, les quelques débits de boisson qui avaient échappé à la censure générale antialcoolique ont été contraints de fermer au moins trois semaines avant le début du Ramadan, et ce sur l'ordre direct du wali (préfet) d'Alger.

M.N.

• Yémen

La « menace terroriste », et les sales guerres de l'impérialisme

Plusieurs ambassades de pays occidentaux ont été fermées, puis certaines réouvertes, dans plusieurs pays et en particulier au Moyen-Orient. Pour ce faire, Obama suivi de Hollande ont invoqué des projets d'attaques contre leurs intérêts à l'occasion de la fin du Ramadan.

Cette annonce est tombée à pic pour justifier le système d'espionnage planétaire que l'administration américaine a mis en œuvre, et qui a notamment été révélé par l'informaticien Edward Snowden. Cela étant, la menace d'attentats est peut-être bien réelle, tant les

exactions commises chaque jour par l'impérialisme américain et ses alliés ne peuvent qu'entraîner des réactions, et sont les meilleurs recruteurs pour al-Qaida.

Il faut rappeler que le sud du Yémen est bombardé sans répit depuis des années par des

drones, sous prétexte de liquider des chefs terroristes embusqués dans les montagnes. Selon les estimations les plus modérées, 700 personnes auraient déjà été tuées, dans cette guerre qui n'a jamais été déclarée et qui est menée par la CIA et les forces spéciales de l'armée américaine.

Des villageois sans électricité ni eau courante, auxquels les dirigeants corrompus de l'État yéménite ne se sont jamais intéressés, même pas

pour construire des routes dans leur région, voient passer jour et nuit des engins volants à cinq millions de dollars pièce, lancés depuis Djibouti et commandés par des experts installés dans des bunkers au Nevada, à 12 000 km de là. Parfois, ils détruisent leurs maisons, tuent leurs enfants ou leurs voisins. Voilà ce que représentent pour eux l'Occident et sa technologie.

Les dirigeants français sont solidaires de cette sale guerre,

qu'Obama a intensifiée depuis deux ans, d'autant qu'ils en mènent une autre, plus à l'ouest, au Mali, en définitive pour protéger les intérêts économiques d'Areva, Bouygues ou Bolloré. Comme en Irak ou en Afghanistan, les interventions des uns comme des autres n'apporteront jamais la paix, mais de nouvelles injustices, et ne peuvent que susciter de nouvelles vocations de terroristes.

Serge FAUVEAU